

**SYNDICAT MIXTE  
DES ZONES D'AMENAGEMENTS TOURISTIQUES  
CONCERTES DE MOLIETS ET MAA**



**N° 3**

**Objet : Gestion des équipements sportifs et de loisirs de la station de Moliets : approbation du budget prévisionnel de l'exercice 2023 présenté par la SPL SOGEM**

Le 9 décembre 2022,

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni au Conseil départemental à Mont-de-Marsan, Salle Henri Lavielle, sous la présidence de M. Xavier FORTINON, Président du Syndicat Mixte.

Assistaient à cette réunion :

**Représentant le Département des Landes**

- Mme Sylvie BERGEROO
- Mme Agathe BOURRETERE
- M. Xavier FORTINON
- M. Cyril GAYSSOT
- Mme Muriel LAGORCE
- M. Olivier MARTINEZ
- Mme Sandra TOLLIS

**Représentant la commune de Moliets-et-Maâ**

- M. François GUILLAMET
- M. Patrick LABORDE

Etaient excusées :

- Mme Eva BELIN
- Mme Corinne VERDIER-SLAWINSKI

Etaient également présents :

- M. David ASTRUC, Directeur de la SPL SOGEM
- Pour la SATEL : M. Frédéric DASSIE, Directeur, M. Fabrice BOUCHET et Mme Aurélie CAPDEVIELLE, Chargés d'opérations
- M. Olivier BOURGOING, Paierie départementale,
- Pour le Conseil départemental :
  - M. François RAMBEAU, M. Nicolas BRUNIER et Mme Cécile DUPOUY, Pôle « Syndicats Mixtes »

.../...



**Le Comité Syndical,**

VU la convention modifiée de délégation de service public des équipements sportifs et de loisirs de la station de Moliets-et-Maâ conclue entre le Syndicat Mixte et la société publique locale SOGEM le 10 janvier 2013,

CONSIDERANT qu'en vertu de l'article 25 de la convention de délégation de service public susvisée, le délégataire doit remettre chaque année au Syndicat Mixte un budget prévisionnel d'exploitation et d'investissement permettant d'apprécier les orientations proposées, les travaux à réaliser et les propositions de tarifs,

VU le projet de budget prévisionnel pour l'année 2023 présenté par la SPL SOGEM,

VU le rapport du Président,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents ou dûment représentés,

**D E C I D E :**

Après avoir constaté que Mme Sandra TOLLIS, en qualité de Présidente Directrice Générale de la SPL SOGEM, ne prenait pas part au vote de ce dossier,

- de prendre acte de la communication du budget prévisionnel pour l'année 2023 présenté par la SPL SOGEM, tel qu'il est annexé à la présente délibération.

Le Président du Syndicat Mixte,

Xavier FORTINON



### BUDGET PREVISIONNEL 2023

Compte de résultat	2023	2022 (PREV)	Variation	% variation
Ventes de marchandises	328 953	317 829	11 124	3%
Production vendue, services	2 351 038	2 242 228	108 811	5%
Production immobilisée	48 549	48 549	0	0%
Subvention d'exploitation		1 333	-1 333	-100%
Reprises amortiss. + provisions		148 525	-148 525	-100%
<b>Total Produits d'exploitation</b>	<b>2 728 540</b>	<b>2 758 464</b>		<b>-1%</b>
Achats de marchandises	213 819	206 589	7 231	4%
Achats de matière première	260 064	276 218	-16 154	-6%
Autres achats, charges externes	816 221	890 294	-74 072	-8%
Impôts et taxes	58 038	59 173	-1 135	-2%
Salaires et traitements	838 590	854 991	-16 401	-2%
Charges sociales	309 280	315 328	-6 049	-2%
Immos : Dot. aux amortissements	110 000	110 000	0	0%
Autres charges	0	1 500	-1 500	-100%
<b>Total Charges d'exploitation</b>	<b>2 606 013</b>	<b>2 714 092</b>	<b>-108 080</b>	<b>-4%</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>122 528</b>	<b>44 372</b>	<b>78 156</b>	<b>176%</b>
Autres intérêts et prod. ass.	4 221	4 221	0	0%
Intérêts & charges assimilés	4 155	4 155	0	0%
Résultat financier	65	65	0	
Résultat exceptionnel		2 098		
<b>Résultat comptable</b>	<b>122 593</b>	<b>46 535</b>	<b>76 058</b>	